



C-DEC 223/8
5/7/21

CONSEIL — 223^e SESSION

HUITIÈME SÉANCE

(SÉANCE VIRTUELLE, VENDREDI 18 JUIN 2021, 10 HEURES)

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

SÉANCE PUBLIQUE

Condoléances

1. Le Conseil exprime ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la Zambie à la suite du décès survenu récemment de l'ancien Président, S. E. Kenneth Kaunda.

Rapport d'avancement sur les travaux relatifs aux zones de conflit et à l'initiative « Pour un ciel plus sûr »

2. Le Conseil examine cette question en se fondant sur la note C-WP/15196, qui contient un rapport d'avancement sur les activités du Secrétariat de l'OACI relatives à l'initiative « Pour un ciel plus sûr ». Le Conseil est également saisi d'un rapport verbal à ce sujet présenté par la Commission de navigation aérienne (ANC). Le Ministre des transports du Canada, l'honorable Omar Alghabra, et le Ministre adjoint des affaires juridiques et internationales de la République islamique d'Iran, S. E. Moshen Baharvand, prennent part aux délibérations du Conseil.

3. Après examen, le Conseil :

- a) salue la présence à cette séance du Ministre des transports du Canada, l'honorable Omar Alghabra, et du Ministre adjoint des affaires juridiques et internationales de la République islamique d'Iran, S. E. Moshen Baharvand ;
- b) rappelle les examens antérieurs qu'il a menés sur cette question, lors desquels il a exprimé ses plus profondes condoléances aux familles des victimes et, à cet égard, prend note des informations présentées par la République islamique d'Iran et de son intention déclarée de fournir aux familles des victimes un dédommagement financier adéquat en compensation de leur perte ;
- c) réitère son appui et sa reconnaissance à l'égard de l'initiative pilotée par le Canada, rappelant qu'elle a été formulée pour réunir les parties prenantes et les partenaires afin d'établir un ensemble commun de pratiques visant à mieux protéger les passagers contre les risques liés au vol à l'intérieur ou à proximité de zones de conflit ;

- d) prend note des progrès réalisés jusqu'ici par le Secrétariat à l'appui de l'initiative pilotée par le Canada, et demande que les futures versions de ce rapport comportent des informations supplémentaires sur les avancées du forum « Pour un ciel plus sûr » et des activités menées par les États membres ainsi que par d'autres parties prenantes de l'aviation dans ce domaine, sur des éléments de mesures spécifiques prises à la suite d'accidents et d'incidents attribués aux zones de conflit, et sur le partage d'informations sur la gestion des risques, en particulier concernant l'Annexe 19 – Gestion de la sécurité ;
- e) prend note aussi de l'intention déclarée de la Délégation du Canada de présenter une note de travail à la prochaine Conférence de haut niveau sur la COVID-19 (HLCC), dans laquelle des changements seraient proposés afin de renforcer les dispositions de l'Annexe 13 relatives à la conduite des enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation ;
- f) salue la publication récente du *Manuel sur la coopération civilo-militaire dans la gestion du trafic aérien* (Doc 10088), ainsi que les progrès qui ont été accomplis dans la mise au point du *Manuel concernant les mesures de sécurité relatives aux activités militaires pouvant présenter un danger pour les vols des aéronefs civils* (Doc 9554), et souligne l'importance de ces publications pour ce qui est de fournir des orientations aux États membres sur la gestion de l'espace aérien dans des zones de conflit ;
- g) prend note de l'intention du Secrétariat de créer un Groupe d'étude sur la gestion intégrée des risques (IRMSG) et, à cet égard, demande au Secrétariat de préparer une note à ce sujet, comprenant le projet de mandat de l'IRMSG, étant entendu que cette note sera d'abord présentée à la Commission de navigation aérienne pour complément d'examen.

Proposition d'amendement du *Plan de navigation aérienne — Région Moyen-Orient* concernant l'établissement d'une région d'information de vol (FIR)/région de recherche et de sauvetage Doha (SRR)

4. Le Conseil entreprend l'examen de cette question en se fondant sur la note C-WP/15198, qui contient une proposition visant à modifier le *Plan de navigation aérienne — Région Moyen-Orient* (Doc 9708) pour établir une région d'information de vol (FIR)/région de recherche et de sauvetage (SRR) Doha. Le Conseil est également saisi de la note C-WP/15225, présentée par l'État du Qatar, qui expose certains points essentiels de la proposition d'amendement. Le Ministre des transports du Qatar, S. E. Jassim Saif Ahmed Al Sulaiti, et le Ministre des transports du Bahreïn, S. E. Kamal bin Ahmed Mohammed, prennent part aux délibérations du Conseil.

5. Faute de temps, le Conseil ne peut achever l'examen de cette question. En conséquence, il est convenu de reprendre l'examen de cette question à la prochaine séance du Conseil, prévue le lundi 21 juin 2021. Le Conseil accepte en outre une proposition du Président du Conseil selon laquelle, dans l'intervalle et en amont de la prochaine séance, il communiquera les points de convergence relevés ayant émergé des débats précédents et qui apporteront un contexte pour la reprise des délibérations.

Adieux au Directeur

6. Le Conseil fait ses adieux à M. Jiefang Huang, Directeur des affaires juridiques et des relations extérieures (D/LEB).